



Pour lutter contre les déserts médicaux, la Région Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec le Département de l'Ardèche et d'autres acteurs ont créé en mai 2022 un Groupement d'Intérêt Public pour recruter et salarier des médecins généralistes et des secrétaires médicaux qui exerceront dans des centres de santé entièrement aménagés.

Conditions de recrutement

- Docteur en médecine
- Inscrit à l'ordre des médecins
- Intérêt pour l'exercice coordonné des soins de premiers recours

Début du contrat

Dès que possible à compter du 1^{er} novembre 2023

Mode d'exercice

Salariat (contrat de droit public)

Type de contrat

CDD de 3 ans, renouvelable une fois

Temps de travail

- 35H/semaine avec 5 semaines de congés payés ou équivalent
- Temps partiel possible, organisation souple du temps de travail

Rémunération

Grille indiciaire de la fonction publique hospitalière

En sus, une prime indemnitaire issue de la grille de la fonction publique territoriale pour valoriser certaines fonctions spécifiques (maître de stage, implication dans l'écosystème local de santé...)

Vos missions

- Assurer les consultations programmées et non programmées au centre de santé et au domicile des patients
- Mettre en place un suivi médical personnalisé
- Assurer la continuité des soins en coordination avec l'équipe médicale de la maison de santé
- Organiser des parcours de soins coordonnés
- Organiser des réunions de concertations pluriprofessionnelles
- Accueillir et encadrer des étudiants en médecine
- Participer à la permanence des soins ambulatoires (PDSA)
- Organiser des consultations mobiles dans le bassin d'Ardoix
- Mettre en place un usage régulier de la télémédecine et de téléexpertise

L'organisation et vos conditions de travail

Vous exercez accompagné d'un secrétariat médical présent dans les locaux. Votre exercice pourra être potentialisé par les services médicaux et paramédicaux de la commune qui sont composés de quatre kinésithérapeutes, d'un cabinet d'infirmières, d'une orthophoniste et de deux ostéopathes. La proximité du Centre Hospitalier du Nord Ardèche et le Centre de Secours et d'Incendie représentent des atouts complémentaires.

- Un temps de travail centré sur l'exercice médical dans un lieu entièrement équipé
- Un travail d'équipe coordonné
- Un secrétariat médical dédié au centre de santé
- Un exercice médical compatible avec la vie privée
- Des outils adaptés et innovants de télémédecine et de téléexpertise
- Un véhicule équipé pour assurer les consultations mobiles

Les locaux sont pleinement adaptés, équipés et partagés entre les futurs médecins salariés du GIP et les paramédicaux libéraux pour la mise en œuvre d'un projet de santé partagé.

Votre environnement

L'Ardèche est riche d'un écosystème permettant d'exercer la médecine à taille humaine grâce à un réseau de professionnels de santé qui continue de se développer permettant ainsi de travailler de manière coordonnée.

Le Département dispose d'une Cellule Santé, guichet unique « sur-mesure », relai pour tout projet, à destination des médecins et professionnels de santé.

Contact : 07 87 700 700 / cellule.sante@ardeche.fr

Commune de 1300 habitants, Ardoix offre un cadre de vie dynamique et agréable avec de nombreuses manifestations. Les habitants accèdent à de nombreux services et commerces : boulangerie, multi-service, restaurant, salon de coiffure, institut de beauté...

Ardoix occupe une position géographique stratégique dans le nord de l'Ardèche, reliant la vallée de la Cance à celle du Doux, avec une vue imprenable sur les magnifiques gorges de l'Ay.

CONTACT

gipsante@auvergnerhonealpes.fr

Plus d'informations sur votre lieu d'exercice :
ardoix.fr